Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 056-215601824-20260427-6_EMP_SCO_PERI-DE

Département
MORBIHAN

Arrondissement
PONTIVY

Canton
GOURIN

Commune
PRIZIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 27 AVRIL 2026

Nombre de membres :

En exercice :	14	Absents non excusés :	0
Présents :	14	Absents excusés :	0
Votants :	14	Pouvoirs :	0

L'an deux mille vingt-six, le 27 avril à vingt heures, le Conseil municipal de Priziac, légalement convoqué le 23 avril 2026, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Caroline NENEZ, Maire.

Etaient présents : Caroline NENEZ, Maire, Michel LAVOLE, Marine LE MOUAL, Patrick PENFORNIS, Julie TARDIOLI, Christophe LE BRIS, Laurent CHANLIAUX, Typhaine EVENNOU, Frédéric LE NY, Morgane LE POULICHET, Marie ROLLAND, Mickaël LE DORVEN, Matthieu SYLVESTRE, Elisa CHAMPION.

Julie TARDIOLI a été nommée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20h00. Le quorum étant atteint, Madame le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 30 mars 2026 qui est adopté à l'unanimité des membres présents.

N° 2026-05-06 : CREATION D'UN EMPLOI AUX SERVICES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

Mme le maire indique que pour faire face à la hausse des effectifs aux services scolaires et périscolaires il propose de créer un emploi d'adjoint technique territorial. Les effectifs sont en effet passés de 45-50 élèves en 2020 à 75-80 élèves en 2026 à la cantine. Les effectifs de l'école publique du Bel Air sont eux passés de 14 élèves en 2020 à 44 élèves en 2026.

Mme le maire précise que ce poste de 20h/semaine pourrait être pourvu par un contractuel jusque la fin d'année scolaire. Il viendrait en renfort sur le temps de midi, sur l'entretien des locaux après le repas et sur l'entretien des locaux de l'école en fin de journée.

Appelé à se prononcer,
Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,
- **DECIDE** de créer un emploi relevant du grade d'adjoint technique territorial appartenant à la filière technique à temps non complet (20/35e), aux services scolaires et périscolaires à compter du 30 avril 2026,

- **DIT** que les crédits prévus à cet effet sont inscrits au budget.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.
Certifié exécutoire

Mme le Maire,
Mme Caroline NENEZ

